



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet de l'Orne active la vigilance sécheresse sur l'ensemble du département de l'Orne

Alençon, le 04 avril 2023

À la suite de la réunion du comité de gestion de la ressource en eau, le 28 mars dernier, le Préfet de l'Orne active la vigilance sécheresse sur l'ensemble du département de l'Orne.

Malgré les pluies importantes qui sont intervenues au cours du mois de mars, la situation hydrologique dans le département reste fragile et préoccupante.

Les pluies du mois de mars permettent de ramener le niveau pluviométrique à un semestre normal depuis septembre 2022. Elles ont permis d'améliorer la situation des cours d'eau dont les débits se situent à présent dans la normale saisonnière, à l'exception des zones "Dive, Vie" et "Risle, Charentonne, Guiel" qui sont moins réactives.

Le niveau des eaux souterraines reste quant à lui préoccupant. Les nappes sont toujours marquées par la sécheresse estivale de l'année dernière. Par ailleurs, elles n'ont été que partiellement rechargées par les pluies du mois de mars. Ainsi, les dernières données disponibles font apparaître un état de tension sur les ressources souterraines qui se situent à des niveaux entre bas et très bas, notamment à l'est et au sud-ouest du département. La situation exige une vigilance accrue au nord et à l'est du département, en raison d'un approvisionnement en eau potable via les réserves d'eau souterraine.

Notre département aborde ainsi la prochaine saison estivale dans une situation plus dégradée que l'an dernier, avec des risques de sécheresse importants. La situation a été abordée lors de la réunion du comité de gestion de la ressource en eau le 28 mars dernier avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités locales, associations environnementales et de consommateurs, artisans, industriels, professions agricoles, syndicats des eaux, services publics. A l'issue de cette consultation et au vu des prévisions météorologiques pour les prochains jours, le préfet de l'Orne a décidé d'activer dès à présent la vigilance sécheresse sur l'ensemble du département. Il s'agit du premier des 4 niveaux de gestion de la sécheresse définis par l'arrêté cadre sécheresse de 2022 (vigilance, alerte, alerte renforcée et crise). Ce niveau n'amène pas de restriction des usages de l'eau, mais appelle l'ensemble de la population et des acteurs du département à la sobriété dans leurs usages de la ressource en eau.

Le Préfet de l'Orne rappelle que même en dehors des périodes de sécheresse, l'eau reste un bien commun rare qu'il faut consommer avec parcimonie. L'accès à une eau de qualité pour

tous passe par une gestion économe et durable de la ressource dès à présent afin de prévenir des mesures plus restrictives et contraignantes lors de la période estivale.

Au-delà des mesures d'urgence, le préfet de l'Orne accompagne avec le syndicat départemental de l'eau les 57 collectivités publiques compétentes dans l'Orne pour l'alimentation en eau potable afin qu'ils définissent leurs plans de gestion de crise. Ces outils de planification leur permettront de prévenir les tensions sur la ressource en eau et de faire face aux difficultés locales liées à des pollutions diffuses. Les mesures envisagées pourront être le développement d'interconnexions des réseaux, la mise en service de captages supplémentaires ou le regroupement de certaines structures.